

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE KEONET

PARTIES CONTRACTANTES

Le contrat est conclu entre :

l'organisme "International Association for Technology and Economical Development (IATED)",
à CH-1423 Villars-Burquin (appelé ci-après « le Fournisseur ») qui fournit le Service Keonet®
(appelé ci-après le « Service » ou les « Services »)

et

l'organisme ou la personne ayant accepté les présentes conditions générales d'utilisation du
Service Keonet® (appelés ci-après « le Bénéficiaire »).

Le Bénéficiaire s'engage à faire respecter les présentes Conditions Générales d'Utilisation du
Service (appelées ci-après « CGUS ») à toute personne ou tout organisme utilisant le Service
proposé au Bénéficiaire (individuellement ou conjointement appelés ci-après l'« Utilisateur »)
qu'ils aient acceptés explicitement ou non les présentes CGUS.

Le Fournisseur est libre de changer à tout moment ses CGUS et, à ce titre, le Bénéficiaire est
tenu de vérifier régulièrement les évolutions de ces dernières.

Sauf disposition contraire, toute nouvelle caractéristique qui diminue, améliore ou augmente
le service existant ou tout nouveau service lancé par le Fournisseur seront soumis aux
présentes CGUS.

Le Fournisseur précise que certaines fonctionnalités du Service pourront nécessiter
l'acceptation préalable de conditions particulières, voire de conditions particulières payantes.

1 CONDITIONS PREALABLES

Afin de bénéficier du Service, le Bénéficiaire et ses Utilisateurs devront notamment disposer,
au préalable et à leur charge, d'un ordinateur en état de marche incluant les logiciels
d'exploitation nécessaires, d'une carte réseau Ethernet, d'un logiciel anti-virus mis à jour ainsi
que d'une connexion Internet de préférence égale ou supérieure à 2000 Kb/s.

Le Bénéficiaire est une personne majeure au sens de la loi du présent contrat et de celle de
son lieu de résidence.

2 OFFRES DE SERVICES

		Offres de Services		
		Keonet® Free!	Keonet® Std!	Keonet® Plus!
Fonctionnalités	Prix annuel	GRATUIT	99 Euro TTC	159 euro TTC
Créateur de site Web :				
	Disposition des menus	√	√	√
	Choix design	√	√	√
	Création de pages	√	√	√
	Nombre de pages	illimité	illimité	illimité
	Site multilingue	√	√	√
	Sauvegarde (zip)	X	√	√
	Espace de stockage max.	3 Mo	75 Mo	1000 Mo
	Prévisualisation	√	√	√
	Nombre d'utilisateurs	3	6	10
	Gestion des droits des utilisateurs	√	√	√
	Durée	30 jours	1 an	1 an
Hébergement du site WEB :				
	Nom de domaine	en sous-domaine	X	√
	Espace de stockage max.	3 Mo	X	1000 Mo
	Publication sur Internet	√	uniquement via votre hébergeur	√
Partage de fichiers : (applicable dès le 01.03.2008)				
	Espace de stockage max.	X	1000 Mo	1000 Mo
	Taille maximale par fichier	X	10 Mo	10 Mo
	Nombre d'utilisateurs	X	6	10
	Gestion des droits des utilisateurs	X	√	√
Messagerie :				
	Adresse selon nom de domaine	X	X	√
	Nombre de comptes	X	X	14
	Filtre antispam	X	X	√
	POP/SMTP et IMAP	X	X	√
	Espace de stockage max.	X	X	1400 Mo
	Taille max. d'un e-mail	X	X	5 Mo
Espace total de stockage		5 Mo	1075 Mo	3400 Mo

- (a) Le service Keonet® *Free!* est limité à 30 jours.
- (b) Les prix indiqués peuvent être soumis à une offre spéciale.
- (c) A l'exception des Bénéficiaires résidant en Suisse qui seront automatiquement soumis à la TVA, chaque Bénéficiaire devra veiller si nécessaire à s'acquitter dans son pays de résidence des taxes, notamment de la TVA, propres à son pays de résidence.

3 DEFINITION DES FONCTIONNALITES

3.1 Créateur de site WEB

Cette fonctionnalité permet à une communauté, à savoir le Bénéficiaire et les Utilisateurs définis par le Bénéficiaire ou par une personne ayant été autorisée par ce dernier, de créer et de gérer des sites Internet (appelés ci-après « site WEB »).

Le Bénéficiaire peut donc, entre autres, créer des utilisateurs et leur attribuer des droits de gestion différenciés. Le Bénéficiaire et/ou sa communauté peuvent notamment :

- définir et personnaliser un modèle de site WEB
- définir le plan du site WEB
- créer les pages du site WEB
- compléter le contenu de chaque page
- créer un site multilingue
- définir les pages qui seront publiées et celles qui ne le seront pas ou seront publiées plus tard
- pré-visualiser le site WEB appelé à être publié sur Internet
- et finalement publier le site WEB sur Internet. A ce titre, le chapitre « Hébergement du site WEB » s'applique.

Cette fonctionnalité permet en outre :

- de sauvegarder en fichier format « zip » le travail accompli
- de déterminer des droits différenciés de gestion en fonction de chaque Utilisateur

3.2 Hébergement du site WEB

Cette fonctionnalité permet notamment au Bénéficiaire :

- via l'hébergement de publier son site WEB sur Internet
- de rendre accessible son site WEB à tout internaute selon l'adresse Internet liée à son nom de domaine (ex. www.beneficiaire.com)

3.2.1 Nom de domaine

Cette fonctionnalité permet à chaque Bénéficiaire de faire réserver son nom de domaine (ex. www.beneficiaire.com) par le Fournisseur.

A ce titre, le Fournisseur a contracté un contrat de Revendeur de nom de domaine auprès du bureau d'enregistrement accrédité.

Le Fournisseur offre cette prestation au Bénéficiaire uniquement dans le but de simplifier les démarches de ce dernier.

Une fois l'attribution du nom de domaine, la propriété de celui-ci revient au Bénéficiaire uniquement.

Par le paiement du Service ad hoc offert par le Fournisseur, le Bénéficiaire s'engage à respecter, de manière exhaustive et sans réserve, le Cadre Contractuel, tel que défini dans

les conditions générales et particulières d'enregistrement du nom de domaine du bureau d'enregistrement accrédité.(Gandi ou Switch)

- Gandi (<http://www.gandi.net/>).
- Switch (<http://www.switch.ch>)

Dans le processus fixé par le Fournisseur, la durée de propriété du nom de domaine est de 1 an, date de réception du paiement du Service ad hoc.

Le renouvellement du nom de domaine s'effectue d'année en année en contractant un nouvel abonnement au Service ad hoc du Fournisseur. Le Bénéficiaire peut également en tout temps gérer lui-même son nom de domaine auprès du bureau d'enregistrement accrédité. A ce titre, il en informera par écrit au préalable le Fournisseur.

La première inscription relative au nom de domaine mentionnera :

- Propriétaire : le Bénéficiaire
- Administration : le Fournisseur
- Technique : le Fournisseur
- Adresse de facturation : le Fournisseur

Le Fournisseur ne pourra être tenu responsable d'un quelconque oubli lié au rappel du Bénéficiaire quant à la prochaine échéance de renouvellement de la protection de son nom de domaine.

Si, après inscription au Service ad hoc du Fournisseur, l'enregistrement d'un nom de domaine ne pouvait être attribué par les instances ad hoc au Bénéficiaire, ce dernier s'engage à choisir un autre nom de domaine libre, sans aucune contrepartie ou revendication de quelque ordre que ce soit. Dans tous les cas, cet état de fait ne peut remettre en cause l'inscription au Service.

3.3 Partage de fichiers

Cette fonctionnalité permet notamment au Bénéficiaire :

- d'insérer et de partager avec d'autres Utilisateurs des fichiers dans Keonet®
- d'attribuer des droits différenciés pour chaque Utilisateur
- d'informer les Utilisateurs sur les insertions ou les mises à jour de fichiers

3.4 Messagerie

Cette fonctionnalité permet notamment au Bénéficiaire :

- d'attribuer des adresses e-mail aux Utilisateurs
- de gérer la réception et l'envoi d'e-mails via l'application de son choix gérant les serveurs POP/SMTP ou IMAP

4 ACCES AUX SERVICES

Le Fournisseur met à disposition du Bénéficiaire et des Utilisateurs de celui-ci, à titre gracieux ou onéreux, une prestation basée sur une application informatique en service ASP (Application Service Provider).

Cette application est accessible via Internet à l'adresse URL (Uniform Resource Locator) suivante :

<http://keonected.heig-vd.ch> ou à l'adresse <http://www.keonected.com>

L'accès effectif au Service (appelé également « compte du Bénéficiaire Bénéficiaire ») s'effectue après introduction à l'endroit approprié :

- du compte utilisateur (login) et
- du mot de passe utilisateur (password)

5 OUVERTURE DU SERVICE

Que ce soit pour le Service à titre gracieux ou à titre onéreux, après son inscription, le Bénéficiaire reçoit par e-mail, à l'adresse qu'il a indiquée dans son inscription, une confirmation d'inscription au Service.

En cas de non réception de l'e-mail de confirmation d'inscription au Service, le Bénéficiaire s'engage à informer le Fournisseur via un e-mail dans un délai de 10 jours. Dans tous les cas, le début contractuel de la prestation débute sitôt l'inscription validée au Service.

Par son inscription au Service, le Bénéficiaire s'engage :

- à fournir des informations vraies, exactes, à jour et complètes sur lui-même, comme demandé lors de l'inscription au Service
- à maintenir et remettre à jour régulièrement ces informations afin de les conserver vraies, exactes, à jour et complètes.

Dans l'hypothèse où le Bénéficiaire fournirait des informations fausses, inexactes, périmées ou incomplètes, le Fournisseur serait en droit de suspendre ou de résilier le compte du Bénéficiaire et de lui refuser immédiatement et pour le futur l'accès à tout ou partie du Service.

6 RESPONSABILITES DU BENEFICIAIRE

Le Bénéficiaire est l'unique responsable de toutes les actions que lui ou ses Utilisateurs réalisent sur le Service.

Le Bénéficiaire s'engage à respecter les lois de son pays de résidence et, si plus restrictives, les lois référencées au paragraphe traitant du for juridique et des lois applicables.

Le Bénéficiaire s'engage notamment à ne pas ouvrir de compte Utilisateur à des mineurs au sens de la loi du présent contrat ou de leur pays de résidence, sans le consentement écrit de leurs parents ou de leur représentant légal.

Le Bénéficiaire est notamment responsable de l'information insérée dans le Service et, à ce titre, il s'engage à vérifier régulièrement ladite information et à supprimer toutes les informations pouvant être répréhensibles de par la loi. Le Bénéficiaire s'engage notamment à ne pas télécharger, transmettre, produire ou publier des informations relatives à :

- l'incitation à la réalisation de crimes et délits
- la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence en raison de la race, de l'ethnie ou de la nation
- la diffusion de fausses nouvelles
- l'atteinte à l'autorité de la justice
- des informations relatives à l'adoption, au procès, au suicide de mineurs, ou à une situation fiscale individuelle
- la diffusion hors des conditions autorisées de sondages et simulations de vote relatifs à une élection ou un référendum
- la diffamation et injure
- l'atteinte à la vie privée
- l'incitation d'actes mettant en péril des mineurs, notamment par la création et/ou la diffusion d'informations à caractère violent ou illicite ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine.

Le Bénéficiaire s'engage également :

- à ne pas tenter à induire en erreur d'autres Bénéficiaires ou d'autres Utilisateurs en usurpant le nom ou la dénomination sociale d'autres personnes
- à ne pas inscrire en tant qu'Utilisateur toute personne ne désirant pas faire partie des Utilisateurs du Bénéficiaire. Il s'engage également à ne pas les harceler et à les supprimer en tant qu'utilisateur sitôt leur première demande de retrait

- à ne pas nuire au Service, notamment en cherchant à le ralentir à le dégrader par des moyens quelconques
- à assumer seul la responsabilité des informations contenues dans son site WEB ou dans les données insérées dans le compte du Bénéficiaire, même si celles-ci ont été introduites par un de ses Utilisateurs et, à ce titre, il répondra seul face aux Autorités des actes qui lui sont reprochés
- à être seul responsable de la conservation du caractère confidentiel des informations permettant d'accéder à son compte utilisateur ou de celui de ses Utilisateurs. Dès lors, le Bénéficiaire s'engage à informer immédiatement le Fournisseur de toute utilisation non autorisée de son compte Utilisateur ou de celui de ses Utilisateurs
- à ne pas télécharger, partager et/ou diffuser par l'intermédiaire du Service, des images, des musiques, des photos, des logos, des logiciels ou tout autre support informatique couverts par une protection de propriété intellectuelle sans en avoir, au préalable, obtenu l'accord formel du détenteur de la propriété intellectuelle
- à ne pas télécharger, afficher, transmettre par tous moyens, toute information comprenant des virus informatiques ou tout autre code ou programme conçus pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité de tout logiciel, ordinateur, ou outil de télécommunication sans que cette énumération ne soit limitative
- à ne pas nuire d'une manière quelconque à la fiabilité, à la disponibilité, à la maintenabilité et à la sécurité du Service
- à garantir et à indemniser le Fournisseur, ainsi que ses sociétés sœurs ou affiliées, ses représentants, ses salariés, ses partenaires, contre tout dommage, plainte ou demande émanant de tiers, quel qu'en soit le fondement juridique, consécutif à l'envoi, la diffusion ou la transmission par le Service d'informations du Bénéficiaire ou de ses Utilisateurs, à la violation des CGUS ou des droits d'autrui. Cette garantie couvrant tant les indemnités qui seraient éventuellement versées que les honoraires d'avocat et frais de justice.

7 RESPONSABILITES DU FOURNISSEUR

Le Bénéficiaire est conscient et accepte que le Service lui soit fourni "En l'état" par le Fournisseur. En foi de quoi, le Fournisseur ne pourra être tenu pour responsable à l'encontre du Bénéficiaire de toute performance non atteinte ou toute fonctionnalité non présente, d'une quelconque perte financière ou de toute autre conséquence, spéciale, directe, indirecte, accidentelle, punitive ou autres dommages qui pourraient se présenter suite à l'utilisation du Service.

Le Fournisseur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de tout ou partie de l'utilisation du Service par le Bénéficiaire ou les Utilisateurs de ce dernier, notamment quant au téléchargement, à l'édition, à l'échange et/ou à la publication d'informations de tout genre pouvant être répréhensibles de par la loi, notamment par la loi du pays de résidence du Bénéficiaire ou des Utilisateurs de ce dernier.

Le Fournisseur rend attentif le Bénéficiaire sur le fait que, malgré le soin et la méthodologie apportés à la sécurité du Service, les failles de sécurité informatique (liées à l'hardware, aux softwares, aux communications sur Internet, aux virus, à l'action de pirates informatiques,...) ne peuvent pas être exclues. Dès lors, le Fournisseur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de la sécurité du Service ou d'un traitement non confidentiel d'informations propres aux Bénéficiaires ou à ses Utilisateurs.

Le Fournisseur ne peut visionner toutes les informations présentes dans le Service offert au Bénéficiaire. Néanmoins, le Fournisseur, ou toute personne ou entité désignée par cette société, se réserve le droit, à sa seule discrétion, sans que cela ne constitue une obligation, de refuser ou de déplacer toute Information du Bénéficiaire ou de ses Utilisateurs disponible via le Service.

Le Fournisseur, ou toute personne ou entité désignée par lui, sera en droit de supprimer ou de retirer partie ou totalité de l'information du Bénéficiaire dont le contenu violerait les termes des présentes CGUS ou serait répréhensible de toute autre façon.

Le Fournisseur peut être amené à divulguer les informations du Bénéficiaire notamment pour se conformer aux lois en vigueur ou si de bonne foi, le Fournisseur pense qu'une telle mesure est nécessaire dans les cas suivants :

- dans le cadre d'une procédure judiciaire
- pour faire respecter les Conditions Générales d'Utilisation du Service
- pour répondre à des plaintes arguant de la violation des droits de tiers
- pour protéger les droits ou les intérêts du Fournisseur et de ses Bénéficiaires

8 LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ET INDEMNISATION

Le Bénéficiaire reconnaît et accepte que, dans les limites fixées par les lois régissant le présent contrat, le Fournisseur ne puisse être tenu pour responsable de tout dommage direct ou indirect, y compris notamment les pertes financières, de clientèle, de données ou de tout autre bien immatériel pouvant survenir suite à l'utilisation du Service par le Bénéficiaire ou ses Utilisateurs.

Le Fournisseur ne pourra en aucun cas être contraint à une quelconque indemnisation du Bénéficiaire ou de ses Utilisateurs. En outre, le Bénéficiaire et ses Utilisateurs s'engagent à ne pas exiger auprès du Fournisseur une quelconque indemnisation.

Le Fournisseur ne pourra en outre et en aucun cas assumer une quelconque responsabilité liée aux transactions financières effectuées par le Bénéficiaire pour s'acquitter du Service. A ce titre, le Bénéficiaire est exclusivement en relation contractuelle avec l'organe financier proposé par le Fournisseur.

9 COMMUNICATIONS

Les communications relatives au Service s'effectuent en règle générale via l'e-mail indiqué lors de l'inscription au Service. Ces communications font partie intégrante du Service.

10 PUBLICITE

Le Bénéficiaire reconnaît que le Fournisseur pourra indiquer à des fins publicitaires le nom ou la raison sociale de certains de ses clients utilisant le Service.

Pour les Bénéficiaires d'un Service payant

Le Bénéficiaire ainsi que ses Utilisateurs acceptent de recevoir des e-mails publicitaires de la part du Fournisseur ou de l'un de ses partenaires. Néanmoins, le Bénéficiaire ainsi que ses Utilisateurs pourront en tout temps se désabonner des e-mails publicitaires par retour d'e-mail.

Le Bénéficiaire ainsi que ses Utilisateurs acceptent également d'être contactés par téléphone par le Fournisseur ou l'un de ses partenaires. S'ils ne désirent plus être contactés, le Bénéficiaire ainsi que ses Utilisateurs devront le faire savoir à leur interlocuteur et devront également le communiquer par e-mail au Fournisseur.

Le Fournisseur pourra néanmoins faire parvenir un dernier e-mail au Bénéficiaire et à ses Utilisateurs après la date de résiliation au Service.

Pour les Bénéficiaires d'un Service non payant

Le Bénéficiaire ainsi que ses Utilisateurs acceptent de recevoir des e-mails publicitaires de la part du Fournisseur ou de l'un de ses partenaires. Néanmoins, le Bénéficiaire ainsi que ses Utilisateurs pourront en tout temps se désabonner des e-mails publicitaires par retour d'e-mail; dans ce cas, le Fournisseur peut sans information préalable interrompre de manière définitive le Service proposé au Bénéficiaire et à ses Utilisateurs.

Le Bénéficiaire ainsi que ses Utilisateurs acceptent également d'être contactés par téléphone par le Fournisseur ou l'un de ses partenaires. S'ils ne désirent plus être contactés, le Bénéficiaire ainsi que ses Utilisateurs devront le faire savoir à leur interlocuteur et devront également le communiquer par e-mail au Fournisseur; dans ce cas, le Fournisseur peut sans information préalable interrompre de manière définitive le Service proposé au Bénéficiaire et à ses Utilisateurs.

Le Fournisseur pourra néanmoins faire parvenir un dernier e-mail au Bénéficiaire ainsi qu'à ses Utilisateurs après la date de résiliation au Service.

11 LICENCE ACCORDEE PAR LE FOURNISSEUR

Le Fournisseur accorde au Bénéficiaire et à ses Utilisateurs, à titre personnel, le droit non exclusif et non cessible d'utiliser le Service; étant précisé qu'il est interdit au Bénéficiaire et à ses Utilisateurs de copier, modifier, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de toute autre manière tenter de trouver le code source (à l'exception des cas prévus par la loi), vendre, attribuer, vendre en sous-licence ou transférer de quelque manière que ce soit tout droit afférent au Service. Le Bénéficiaire et ses Utilisateurs s'engagent à ne modifier en aucune manière le Service ou à ne pas utiliser de versions modifiées du Service et notamment en vue d'obtenir un accès non autorisé au Service. Le Bénéficiaire et ses Utilisateurs acceptent de ne pas accéder au Service par un autre moyen que par l'interface qui leur est fournie par le Fournisseur à cet effet.

12 LICENCE ACCORDEE PAR LE BENEFICIAIRE

Le Bénéficiaire accorde au Fournisseur, pour le monde, une licence non exclusive et gracieuse permettant au Fournisseur de reproduire, publier et diffuser l'information du Bénéficiaire. Cette licence est accordée :

- au Fournisseur pour la durée du présent contrat
- à l'hébergeur du site WEB du Bénéficiaire pour la durée du présent contrat

13 GARANTIES

Pour les Bénéficiaires d'un Service payant :

Le Service est régi par une obligation de moyen. Le Fournisseur n'offre donc aucune garantie au Bénéficiaire, quelle soit explicite, implicite ou de tout autre genre. Le Fournisseur s'engage néanmoins, à fournir un service de qualité.

Pour les Bénéficiaires d'un Service non payant :

Le Service est régi par une obligation de moyen. Le Fournisseur n'offre donc aucune garantie au Bénéficiaire, qu'elle soit explicite, implicite ou de tout autre genre.

L'utilisation du service est donc aux risques et périls du Bénéficiaire et de ses Utilisateurs.

14 INACCESSIBILITE AU SERVICE

Le Fournisseur pourra rendre inaccessible le Service au Bénéficiaire ou à ses Utilisateurs, sans information préalable, notamment pour les motifs suivants :

- suspicion de non-respect des présentes CGUS par le Bénéficiaire ou l'un de ses Utilisateurs
- non-paiement des montants dus par le Bénéficiaire
- pour les Bénéficiaires du Service non payant, par décision unilatérale du Fournisseur.

15 SUPPRESSION ET EFFACEMENT DES INFORMATIONS DU BENEFICIAIRE

Le Fournisseur pourra supprimer et effacer les informations du Bénéficiaire ou de ses Utilisateurs, sans information préalable, pour les motifs suivants :

- non-respect des présentes CGUS par le Bénéficiaire ou l'un de ses Utilisateurs
- non-paiement des montants dus par le Bénéficiaire
- pour les Bénéficiaires du Service non payant, par décision unilatérale du Fournisseur
- sitôt que le Bénéficiaire n'est plus abonné au Service ou après résiliation de l'abonnement au Service.

16 MODIFICATION DU SERVICE

Le Fournisseur se réserve le droit, à tout moment, de modifier, d'interrompre temporairement le Service, pour des raisons de maintenance ou autres, et ce sans à avoir à en informer préalablement le Bénéficiaire.

Le Fournisseur ne pourra être tenu responsable à l'encontre du Bénéficiaire ou à l'encontre de tout tiers de toute modification, suspension ou interruption du Service.

17 SAUVEGARDE DE SECURITE

Le Bénéficiaire d'un Service payant peut en tout temps exporter depuis le Service un fichier de sauvegarde de son site WEB.

Pour les Bénéficiaires d'un Service payant

Une sauvegarde des informations du Bénéficiaire et de ses Utilisateurs est effectuée tous les soirs (selon fuseau horaire GMT+1). Chaque archive est conservée 1 semaine.

La récupération d'une sauvegarde par le Bénéficiaire est une prestation payante, soumise à une offre préalable du Fournisseur.

Pour les Bénéficiaires d'un Service non payant

Aucune sauvegarde informatique des informations du Bénéficiaire et de ses Utilisateurs n'est effectuée.

18 INTERDICTION DE REVENDRE LE SERVICE

Le Bénéficiaire s'engage à ne pas reproduire, copier, vendre, revendre, ou exploiter dans un but commercial quel qu'il soit tout ou partie du Service. L'interdiction se limite au Service. Le Bénéficiaire est néanmoins totalement libre d'exploiter commercialement le site Internet créé à l'aide du Service.

19 DUREE ET RENOUELEMENT DE LA LICENCE ET DESABONNEMENT DU BENEFICIAIRE

Pour les Bénéficiaires d'un Service payant

- Le contrat est conclu pour une durée d'une année, dès la date de début du Service. Le contrat sera reconduit d'année en année. A cette fin, le bénéficiaire recevra environ un mois avant l'échéance du contrat un ou des e-mails lui indiquant la date d'échéance de son contrat. Les demandes d'annulation du contrat doivent parvenir au Fournisseur avant sont échéance et par courrier recommandé avec accusé de réception.

Pour les Bénéficiaires d'un Service non payant

- Le contrat est conclu pour une durée de 30 jours. Le Bénéficiaire pourra recevoir un ou plusieurs e-mails lui offrant la possibilité de contracter au Service payant.
- Il est à noter que le Fournisseur pourra en tout temps supprimer sans préavis le Service non payant du Bénéficiaire. En règle générale, mais cela n'est pas une obligation du Fournisseur, un e-mail de communication sera adressé préalablement au Bénéficiaire.

20 RESILIATION DU SERVICE PAR LE FOURNISSEUR

Le Fournisseur pourra résilier tout ou partie du Service du Bénéficiaire ou de ses Utilisateurs, pour les motifs suivants :

- non-respect avéré des présentes CGUS par le Bénéficiaire ou l'un de ses Utilisateurs
- non-paiement avéré des montants dus par le Bénéficiaire ou par retard de paiement de ce dernier
- non renouvellement du contrat
- pour les Bénéficiaires d'un Service payant, moyennant la restitution au Bénéficiaire du montant de la licence d'Utilisation, au prorata des jours consommés

- pour les Bénéficiaires du Service non payant, par décision unilatérale du Fournisseur.

21 TRANSMISSIBILITE DU PRESENT CONTRAT

Le Fournisseur est autorisé par le Bénéficiaire à transférer tous les droits et obligations du présent contrat à un tiers, sans pour autant en avoir au préalable informé le Bénéficiaire.

22 DIFFEREND, FOR JURIDIQUE ET LOIS APPLICABLES

Tout complément et modification des présentes CGUS seront disponibles depuis un lien sur la page suivante : <http://www.keonected.com>

Les présentes CGUS sont régies par le droit suisse.

Compte tenu du caractère mondial du réseau Internet, le Bénéficiaire est également tenu de se conformer à toutes les règles applicables dans le pays où il réside.

Tous différends relatifs aux présentes CGUS ou à tous accords connexes, notamment quant à leur existence, validité, interprétation, exécution ou inexécution, qu'ils surviennent avant ou après l'expiration du présent contrat, devront prioritairement être réglés à l'amiable. A défaut d'une solution à l'amiable, ils devront exclusivement être portés devant l'autorité ordinaire compétente ayant pouvoir de juridiction à Lausanne, Suisse.